LA VIE DE Carcassonne

Le journal officiel de **La Ville de Carcassonne**

JUIN > AOÛT 2026 # N°1

NOTRE PRIORITÉ :

ASSURER VOTRE SÉCURITÉ !

www.carcassonne.org

VILLE DE CARCASSONNE

LE MAIRE P.3

SÉCURITÉ P.4

BUDGET P.5

COEUR DE VILLE P.6

INSTRUCTION P.7

CULTURE / TRADITIONS P.8

ENTRETIEN P.9

SPORT P.10

JEUNESSE P.11

POINT TRAVAUX P.12

CADRE DE VIE P.13

TRIBUNE LIBRE P.14

A L'HONNEUR P.15

Christophe BARTHÈS
Maire de Carcassonne

l'Édito

La Vie de Carcassonne n'est pas qu'un journal municipal. C'est une fenêtre ouverte sur notre ville, sur ses quartiers, sur celles et ceux qui la font vivre chaque jour.
Carcassonne est une ville au caractère unique. Son patrimoine exceptionnel, reconnu bien au-delà de nos frontières, constitue une richesse que nous avons le devoir de préserver et de transmettre. Mais notre ambition ne s'arrête pas à la valorisation du passé. Nous voulons également construire une ville tournée vers l'avenir, capable de répondre aux défis du quotidien comme aux enjeux de demain.
Cela se traduit par des actions concrètes.
Améliorer la qualité de vie dans chaque quartier, garantir la sécurité de tous, soutenir nos commerces de proximité, accompagner nos associations, renforcer l'attractivité de notre territoire : autant de priorités qui guident notre action.

Derrière chaque décision, il y a une volonté claire : agir utilement, avec bon sens, et dans l'intérêt des Carcassonnais.

Ce journal a pour vocation de rendre compte de ces engagements. Vous y trouverez des informations sur les projets en cours, les réalisations, les événements locaux, mais aussi des portraits d'acteurs qui font vivre notre ville au quotidien. Parce qu'une ville avance mieux lorsqu'elle informe avec transparence et qu'elle valorise les initiatives de son territoire.
Nous souhaitons également que La Vie de Carcassonne soit un espace qui vous ressemble. Une ville ne se résume pas à son administration : elle vit à travers ses habitants, leurs idées, leurs initiatives, leur attachement à leur cadre de vie. Votre participation est essentielle pour faire de ce journal un véritable reflet de notre réalité locale.
Dans un contexte où les repères évoluent et où les attentes sont fortes, notre responsabilité est de rester proches de vous, à l'écoute, et pleinement engagés. Nous croyons en une ville qui assume son identité, qui protège ce qui fait sa force, et qui avance avec détermination.
Le temps du déclin est terminé, maintenant place au sursaut !

À VOTRE ÉCOUTE

Un nouveau rendez-vous accessible à tous les Carcassonnais

Un nouveau rendez-vous accessible à tous les Carcassonnais a vu le jour depuis le mois d'avril. Chaque mercredi après-midi, le maire de Carcassonne, Christophe Barthès, vous accueille dans son bureau, à l'Hôtel de ville. A l'occasion de ces rencontres hebdomadaires, organisées sans réservation, vous pouvez aborder librement vos préoccupations, vos problématiques ou vos projets.

Si vous souhaitez participer à une de ces permanences et rencontrer Monsieur le Maire, présentez-vous en mairie, 32 rue Aimé Ramond, le mercredi dès 14h.

ZOOM SUR

Le marché du samedi remodelé

Le marché hebdomadaire du boulevard Commandant Roumens se renouvelle pour mieux répondre aux attentes des visiteurs et des commerçants. Depuis le début du mois d'avril, la gratuité du parking aérien tous les samedis attire davantage de Carcassonnais en centre-ville, venus profiter des commerces, des services et des produits locaux.

Prochainement, le marché sera réaménagé avec une place renforcée pour les producteurs locaux, davantage d'étals, l'accueil de nouveaux commerçants et une adaptation du marché textile.

Cette évolution s'accompagnera également d'une augmentation des capacités de stationnement, avec 350 places supplémentaires disponibles chaque semaine, dont de nombreuses gratuites le samedi, afin de faciliter l'accès au marché et au centre-ville.

Journal municipal La Vie de Carcassonne #1 (Juin – Août 2026)
Directeur de la publication : Le Maire de Carcassonne Christophe Barthès
Conception, Mise en page et Rédaction : service communication de la Ville de Carcassonne
Crédits photos : Julien Roche / service communication de la Ville de Carcassonne / David Reina
Impression : JF impression – Dépôt légal à parution – ISSN 2649-5945 - Tirage à 27 200 exemplaires

La Police Municipale muscle son jeu !

Renforcement de la sécurité : de nouveaux moyens déployés

La Ville renforce les moyens techniques et humains de sa police municipale pour gagner en efficacité et répondre au mieux aux attentes des Carcassonnais.

Ainsi, un nouveau bureau mobile va faire son apparition sur les routes de Carcassonne. Imaginé comme une permanence composée d'un équipage de police municipale et d'un agent administratif, il ira à la rencontre directe des habitants afin de faciliter la prise en compte de leurs doléances et des difficultés rencontrées au quotidien. Le nouvel outil circulera une fois par semaine dans tous les hameaux et les quartiers de la ville et stationnera sur le marché hebdomadaire du samedi en Bastide.

Afin de renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal, la Ville recrute **quatre nouveaux policiers municipaux cette année.** Ces renforts permettront d'assurer une présence élargie sur le terrain jusqu'à 3 heures du matin. Cette première étape s'inscrit dans la perspective de la mise en place d'un service opérationnel 24 heures sur 24.

Parmi les actions prioritaires qui seront mises en œuvre rapidement :

- **La fermeture des squats identifiés sur le territoire communal ;**
- **Le renforcement de la prévention et de la lutte contre les cambriolages ;**
- **L'installation de nouvelles caméras de vidéo-projection afin d'améliorer la surveillance des espaces publics.**

Ces actions traduisent la volonté de la municipalité d'améliorer la tranquillité publique et de répondre aux attentes des habitants en matière de sécurité.

La police municipale de Carcassonne débarque sur les réseaux sociaux !

Accessible sur Facebook depuis le 18 mai dernier, cette nouvelle page a pour objectif de mettre en valeur le travail de l'ensemble des agents, de sensibiliser les internautes sur le fonctionnement et les missions quotidiennes effectués par les agents de sûreté et les agents de la voie publique (ASVP) et de les informer sur les interventions réalisées sur le territoire communal.

Chaque semaine, les abonnés et suiveurs du compte Facebook de la police municipale de Carcassonne pourront découvrir des photos et des vidéos sur l'actualité des équipes, sauront les moyens mis en œuvre et les équipements utilisés au cours des interventions, les formations dispensées aux agents et auront accès à des données sur l'évolution de la délinquance à Carcassonne.

La prévention figurera régulièrement dans les publications de cette page Facebook et des infos pratiques seront postées en temps réel pour informer les habitants sur la fermeture de rues à la circulation, sur des alertes délivrées par la préfecture de l'Aude et sur l'organisation de cérémonies.

Abonnez-vous pour rester informés !

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Rejoignez la Réserve Communale !

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est à la recherche de ses nouveaux bénévoles !

A quelques jours des grandes vacances, l'équipe déjà composée d'une trentaine de membres souhaite recruter des profils supplémentaires afin d'assurer de façon optimale les missions qui lui sont confiées. Créée en 2022, la RCSC est ouverte à des personnes uniquement majeures et facilement disponibles pour prendre part à des actions en lien avec l'ensemble des risques majeurs auxquels est confrontée la ville de Carcassonne.

Particulièrement active en été, la RCSC participe à de nombreuses interventions tout au long de l'année. Elle est sollicitée pour intervenir sur des opérations de prévention, en période de forts incendies ou lorsque la commune est touchée par des crues, à l'instar des opérations de débroussaillage qu'ont menées les bénévoles en début d'année 2026 après le passage de la tempête Nils dans le département de l'Aude.

Appel à la vigilance dans les zones incendies

La vigilance reste accrue dans les massifs forestiers carcassonnais à l'approche de la période estivale. Les incendies qui ont touché le département de l'Aude l'an passé incitent à une très grande prudence de la part des habitants. Afin d'éviter toute situation catastrophique, la Ville a transmis un courrier à 800 foyers implantés dans le Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêts du massif de la Cavayère.

Cette lettre, reçue à la fin du mois de mai, rappelle la nécessité du débroussaillage, de l'élagage des végétaux sur les propriétés concernées et de l'élimination de la totalité des végétaux coupés, en les broyant, en favorisant leur compostage ou en les transportant en déchetterie. Elle indique, en parallèle, l'ensemble des bonnes pratiques à respecter pour favoriser la création d'une barrière de protection, freiner la propagation des flammes, faciliter l'accès des secours et garantir la sécurité de tous.

Le service Prévention des Risques Majeurs de la Ville de Carcassonne reste à la disposition de tous les habitants pour les accompagner dans leur démarche de protection de la nature, en contactant le :

Tél. 04 11 47 75 27.

Un budget responsable et exigeant pour Carcassonne

« On s'adapte, on travaille et on trouve toujours des solutions : c'est l'esprit dans lequel nous avons construit ce budget. Un budget fondé sur le bon sens paysan, ne pas dépenser plus que ce que l'on a, investir là où c'est utile, protéger les Carcassonnais et préparer l'avenir de nos enfants. Notre cap pour les sept prochaines années est clair : poursuivre la baisse des impôts locaux.

Christophe BARTHÈS, maire de Carcassonne

Présenté au mois d'avril, le budget 2026 de la Ville de Carcassonne répond cette année à différentes contraintes. La première trouve son origine dans le laps de temps fixé au Maire, Christophe Barthès, et à son équipe, pour définir les priorités souhaitées afin d'impulser une nouvelle dynamique.
Elue le 22 mars, votre nouvelle équipe municipale, à défaut de préparer l'avenir des Carcassonnais, a souhaité proposer un premier budget responsable et exigeant. Un budget équilibré, prenant en compte les projets de la précédente mandature. Un budget constant en matière de fiscalité locale, sans hausse d'impôt.
En prônant l'exigence, le Maire et les élus du conseil municipal souhaitent s'appuyer sur un budget fixé à **105,53 M€,** où la part consentie aux **investissements atteint 27,7 M€**.

Dans le cadre des projets qui seront réalisés dans les mois à venir, la Ville met en valeur trois domaines qui lui sont chers : **la culture et les sports (15,9 M€), l'instruction (8,9M€) et la sécurité (7,7M€).**

Détails des projets en page 12.

• Aucune augmentation d'impôts.

Le Maire Christophe Barthès a décidé de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière en 2026, pour ne pas alourdir les finances des ménages carcassonnais. L'objectif affiché par la municipalité dès 2027 et durant tout le mandat : baisser considérablement les impôts locaux.

• Désendettement de la Ville.

En 2026, la dette de la ville de Carcassonne diminuera **de 2 179 000 €**, grâce aux choix budgétaires et à la gestion responsable portés par la majorité municipale. Le désendettement de la commune permettant de renforcer sa capacité d'investissement et d'améliorer la qualité des services publics.

Entretien avec Alexandre DUMONT

Maire-Adjoint délégué aux finances, à la fiscalité locale, aux affaires juridiques, à la commande publique, à l'urbanisme et au patrimoine.

Vous avez fait écho lors du dernier conseil municipal que Carcassonne disposait d'une dette supérieure à la moyenne comparée à des villes de la même strate. Comment comptez-vous réduire la dette et atteindre le chiffre de 30M€ que vous avez annoncé ?

La dette de Carcassonne reste aujourd'hui supérieure à celle observée dans de nombreuses villes de même strate. C'est un constat objectif. Toutefois, la question n'est pas seulement celle du niveau de dette, elle est aussi celle de sa trajectoire et de notre capacité à la réduire durablement.

L'objectif annoncé de ramener l'encours de dette à 30 millions d'euros repose sur une stratégie financière précise. La première étape consiste à renforcer l'épargne de la collectivité grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Plus la Ville dégage d'autofinancement, moins elle a besoin de recourir à l'emprunt pour financer ses projets.

Le second levier concerne les investissements. La municipalité poursuit les opérations jugées prioritaires pour les habitants et pour l'attractivité du territoire, mais avec une exigence accrue sur leur financement. Chaque projet fait l'objet d'une recherche systématique de subventions auprès de l'État, de la Région, du Département ou encore des fonds européens afin de limiter le recours à la dette. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de long terme : continuer à moderniser la ville sans alourdir la charge financière qui pèsera sur les générations futures. L'enjeu est donc de trouver un équilibre entre investissement et désendettement.

L'objectif des 30 millions d'euros n'est pas une promesse déconnectée des réalités budgétaires. Il correspond à une trajectoire progressive, fondée sur une amélioration de l'autofinancement, une gestion rigoureuse des dépenses et un recours plus sélectif à l'emprunt. La volonté de la majorité est claire : assainir les finances de la ville tout en maintenant un niveau d'investissement compatible avec les besoins des Carcassonnais et le développement du territoire.
Ainsi, la bonne gestion, ce n'est pas ne plus investir. La bonne gestion, c'est investir utilement tout en préparant l'avenir. C'est exactement la ligne que nous suivons pour Carcassonne : réduire la dette sans freiner le développement de la ville.

En matière d'imposition, la nouvelle équipe municipale s'est engagée à baisser les impôts. Quel cap vous êtes-vous fixé au cours des 7 prochaines années et comment allez-vous procéder pour y arriver ?

Nous avons pris un engagement devant les Carcassonnais : celui de rendre progressivement du pouvoir d'achat aux habitants en allégeant la pression fiscale. Cet engagement demeure intact.
Notre cap pour les sept prochaines années est clair : poursuivre la baisse des impôts locaux chaque fois que la situation financière de la Ville le permettra, sans compromettre la qualité des services publics ni les investissements indispensables au développement de Carcassonne.

Contrairement à certaines visions qui considèrent l'augmentation de l'impôt comme une solution de facilité, nous faisons le choix de la maîtrise des dépenses et de l'efficacité de l'action publique. Chaque euro dépensé doit être utile, justifié et au service des habitants.

La baisse des impôts ne sera pas financée par une réduction des services aux Carcassonnais. Elle reposera sur une gestion rigoureuse, sur la réduction progressive de notre endettement, sur la recherche systématique de subventions et sur le développement économique de notre territoire. Plus Carcassonne sera attractive, plus elle créera de richesses, plus elle disposera de marges de manœuvre pour alléger la fiscalité.

Nous assumons une vision simple : ce n'est pas aux habitants de payer les conséquences d'une mauvaise gestion. Notre responsabilité est de gérer la Ville avec sérieux pour permettre à chacun de conserver davantage du fruit de son travail.

Au cours des prochaines années, nous continuerons donc à agir avec la même ligne de conduite : des finances saines, des investissements utiles et une fiscalité maîtrisée. Car une ville bien gérée est une ville qui peut investir pour son avenir tout en respectant le portefeuille de ses habitants.

« On fait une politique de bon père de famille, à petit pas »

Alexandre Dumont

Nouvelles Nocturnes à l'affiche de votre été

Les nuits d'été seront particulièrement animées dans les rues de Carcassonne. Le succès rencontré par les Flâneries nocturnes du **jeudi** soir de la **rue Trivalle**, rendez-vous incontournable depuis plusieurs années, sera décliné en d'autres lieux et d'autres jours de la semaine.

Les mardis, du 18 juillet au 21 août, **la rue du Pont-Vieux** aura droit à ses propres Nocturnes. Pour les Carcassonnais et touristes s'aventurant sur ce pan de ville qui relie la Bastide à la Cité médiévale, un marché de créateurs artisanaux sera mis en place de 18h à 23h. Il sera complété par des animations musicales qui démarreront à 21h, avec à l'affiche, de nouveaux artistes chaque semaine.

Les vendredis soirs, ce sera au tour des commerçants de la **rue Antoine Armagnac** de proposer des nocturnes animées.

Des réductions avec la carte étudiante

La Ville de Carcassonne soulage le portefeuille de ses étudiants. Afin de favoriser le pouvoir d'achat des étudiants de plus en plus nombreux à vivre en centre-ville, une carte de réduction a été lancée à l'occasion de la précédente rentrée des classes, en septembre 2025.
Avec cette carte étudiante, les heureux bénéficiaires obtiennent des rabais allant de 5 à 20% dans une quarantaine d'enseignes de la Bastide Saint-Louis (épicerie, restauration, habillement etc.). Si vous souhaitez obtenir cette carte gratuite, rendez-vous au Campus Info, 85 rue de Verdun.

+ d'infos sur les avantages de la carte étudiante et les commerces partenaires sur www.carcassonne.org

Venez en Bastide le samedi, c'est gratuit !

Votée en conseil municipal, la gratuité du stationnement en surface au sein de la Bastide Saint-Louis chaque samedi est désormais effective. Ce dispositif, annoncé dans son programme de campagne par le maire de Carcassonne, Christophe Barthès, vise à favoriser l'économie locale, à préserver le commerce de proximité et les emplois implantés en coeur de ville. En ne déboursant pas un seul centime pour vous garer, vous n'avez désormais plus d'excuses pour ne pas (re)découvrir le marché hebdomadaire boulevard du Commandant Roumens, profiter d'un moment de quiétude à la terrasse d'un des nombreux bars ou restaurants du centre-ville ou pour ne pas flâner devant les vitrines de nos magasins.

Un centre-ville plus sûr

L'arrêté anti-mendicité pris par le maire de Carcassonne au lendemain de son élection produit ses effets. Mis en place afin de limiter les troubles à l'ordre public dans le centre-ville, il vise plus largement à renforcer la tranquillité, la sécurité des usagers et à contribuer à rendre le cœur de ville plus agréable et attractif.

Les piétons, rois de la Bastide cet été

Les piétons peuvent reprendre leurs quartiers d'été en Bastide. Jusqu'au 31 août 2026, plusieurs rues du centre-ville seront concernées par une limitation de la circulation, tous les jours de 11h à 19h : rue de Verdun, rue de la République, rue Victor Hugo, rue Armagnac, rue de l'Aigle d'Or, rue Barbès et rue Pinel. Des aménagements de circulation seront également mis en place sur certaines portions de la rue Chartrand, de la place Carnot et de la rue de Verdun. Les riverains qui possèdent un garage ou une place de stationnement dans le secteur concerné par les interdictions de circulation pourront y accéder, par dérogation.

Plan détaillé sur carcassonne.org

Ecopâturage et transhumance

ENVIRONNEMENT

Les brebis et chèvres de Xavier Morvillez ont pris leurs quartiers d'été à Carcassonne. Le troupeau, composé de 42 bêtes, participe à l'opération d'écopâturage mise en place par la Ville. Arrivés sur les bords de l'Aude le 23 mai, le berger et ses animaux entretiennent les abords de la rivière avec un programme de choix : broutage minutieux des herbes et ronces situées non loin du Pont Vieux, sur l'île de la Cité.
Le menu ne s'arrête pas à cette simple étape cette année puisqu'une « transhumance » s'est déroulée pour la première fois en direction de la plaine de Mayrevieille, le 16 juin. Une partie du troupeau a pris la direction de la route de Limoux en arpentant, à son rythme, les chemins de la zone nature et loisirs du Païcherou.
A l'occasion de cette journée particulière, des élèves des écoles de la ville ont pu découvrir le fonctionnement d'une transhumance, comprendre le mécanisme d'une telle opération, en plus des ateliers pédagogiques organisés en amont sur l'île de la Cité.
Une opération d'écopâturage nécessaire pour respecter la biodiversité carcassonnaise et éviter tout recours à l'utilisation d'objets mécaniques. Les brebis et chèvres débroussaillent les terrains, viennent à bout des plantes récalcitrantes et favorisent l'amélioration du paysage.

Jardin tinctorial et Musée de la laine et du drap

Accessible au grand public depuis 2025, le jardin tinctorial expose des plantes utilisées historiquement pour la teinte de la laine. Le projet, réalisé en partenariat avec la mairie de Lauris, valorise les savoir-faire liés à la teinture végétale, sensibilise sur l'importance des teintures naturelles mais renforce surtout l'identité textile carcassonnaise.

Ouvert en libre accès, le jardin tinctorial de Carcassonne est le fruit d'une mûre réflexion qui a pu bénéficier de l'expertise de Dominique Cardon, mondialement reconnue pour ses travaux sur les colorants naturels. Un parcours ludique vous y attend. Rendez-vous près des berges de l'Aude, entre le Pont Neuf et le Pont Vieux. Non loin de là, au 77 rue Trivalle, la Maison de la Laine et du Drap vous ouvre ses portes pour comprendre la grande épopée de l'industrie drapière à Carcassonne et mieux appréhender ce savoir-faire artisanal et les outils spéciaux qu'il nécessite : tri, cardage, filage, ourdissage, filage, teinture etc.`

+ d'infos sur www.tourisme-carcassonne.com

Du nouveau dans nos écoles

La création des îlots de fraîcheur se poursuit dans les écoles de la Ville.

La création des îlots de fraîcheur se poursuit dans les écoles de la Ville. La mise en place de ces nouveaux aménagements se fera dans cinq nouveaux établissements dans les prochaines semaines : écoles maternelles Paul Eluard, Fabre d'Églantine, Jules Ferry, école primaire de Villalbe et école élémentaire Fabre d'Églantine. Avec ces futures réalisations, le nombre d'îlots de fraîcheur sera porté à 12. Déjà réalisé dans sept autres écoles (Marcel Pagnol, Isly, Barbes, école maternelle La Prade, école maternelle Berthelot, école maternelle Liberté), le projet lutte contre le réchauffement climatique, favorise l'infiltration des eaux de pluie dans les sols et pérennise un modèle durable grâce à l'installation d'une végétation locale et adaptée. En plus de s'inscrire dans un projet à moindre coût, il participe à la politique de végétalisation souhaitée en cœur de ville tout en sensibilisant les plus jeunes au changement climatique, à la préservation des végétaux et aux risques de santé liés à l'exposition au soleil.

Une charte dès septembre
Une charte concernant le fonctionnement des îlots de fraîcheur entrera en vigueur à partir de septembre 2026. Elle mettra à contribution les élèves et les équipes enseignantes sur les temps scolaires, et les services techniques durant les vacances scolaires. Un guide d'entretien de ces équipements sera remis aux parents dès la prochaine rentrée des classes.

Des espaces climatisés
En complément du déploiement des îlots de fraîcheur, les écoles de la Ville seront dotées de points de rafraîchissement grâce à l'installation de systèmes de climatisation dans au moins un espace par établissement, à savoir la salle de restauration scolaire. Cette mesure vise à garantir des conditions d'accueil et de travail satisfaisantes pour les élèves comme pour le personnel éducatif lors des épisodes de fortes chaleurs.

Les ateliers pâtisserie continuent à la cuisine centrale

Depuis 3 ans, les écoliers carcassonnais participent à des ateliers pâtisserie à la cuisine centrale. **Dès la rentrée des classes, les écoles intéressées s'inscrivent pour faciliter la mise en place d'un planning tout au long de l'année scolaire.**

Répartis en binôme, les enfants apprennent à préparer des recettes de gâteau, à connaître les différents ingrédients utilisés et à maîtriser les techniques usuelles de confection. Pendant la cuisson du produit, ces derniers en profitent pour découvrir les locaux. Ce moment permet d'échanger avec les enfants et d'évaluer ce qu'ils apprécient ou non à la cantine, de connaître leurs idées de menus à thème, de plats à proposer. En fin de visite, chacun repart avec sa réalisation.

La participation à ces ateliers permet également aux enfants de découvrir les métiers de pâtissier et de cuisinier.

TOUR DE FRANCE

Les petits Carcassonnais donnent tout pour le Tour

Les élèves carcassonnais seront mis en avant lors du départ du Tour de France le mardi 7 juillet 2026. Une vingtaine d'élèves inscrits en grande section prendra part à la course de draisienne. Cette activité ludique, motrice et sportive est proposée par la société ASO, en charge de l'organisation de l'épreuve cycliste. Les enfants parcourront 300 mètres au guidon d'un vélo sans pédale depuis la ligne de départ jusqu'au Centre de Congrès – Le Dôme

VACANCES APPRENANTES

L'été sera studieux pour une partie des élèves carcassonnais. Pour favoriser la mémorisation des apprentissages ou rattraper des lacunes, la municipalité s'implique et participe grandement à plusieurs dispositifs. Avec les Vacances apprenantes, 300 élèves continueront le programme scolaire tout en bénéficiant d'activités ludiques, sportives et culturelles, une semaine en juillet et deux autres en août.

Les enfants rencontrant des difficultés en matière d'apprentissage et sur les fondamentaux scolaires recevront des cours de remise à niveau pour combler leurs lacunes durant une semaine, pendant le mois de juillet.

Les élèves se retrouveront en cours uniquement le matin, de 9h à 12h.

À LA RENTRÉE

Accompagnements renforcés à la rentrée des classes

Un nouveau service municipal d'études surveillées sera lancé à la rentrée 2026 dans les écoles élémentaires pour les élèves allant du CP au CM2. Elles se dérouleront de 17h à 18h sous la surveillance d'un enseignant volontaire, qui aidera les enfants à faire leurs devoirs.

Il s'accompagnera d'une extension de l'expérimentation d'aide aux devoirs, mise en place à l'école élémentaire Jean-Jaurès. Le dispositif s'étendra sur l'ensemble des établissements de la Ville à partir du mois de septembre 2026. Il concernera les élèves inscrits en classe de CP et se fera sur la base du volontariat des enseignants. Des groupes restreints seront créés pour favoriser la consolidation des acquis sur la lecture et l'écriture.

Des cours d'alphabétisation pour toute la famille

En collaboration avec l'Education nationale, des cours d'alphabétisation seront proposés aux enfants et aux parents à partir de la prochaine rentrée des classes. Le projet, qui consistera à parfaire l'apprentissage du français, se fera sous forme expérimentale et prendra forme au départ dans les écoles situées dans les secteurs prioritaires de la Ville.

Cinq nouveaux postes dans nos écoles à la rentrée

La Ville de Carcassonne disposera en septembre prochaine de l'ouverture de 5 postes d'enseignants supplémentaires. Deux postes seront affectés à l'école Jules Ferry, deux autres à l'école Marcel Pagnol et la dernière à la maternelle Condorcet. La création de nouveaux postes s'accompagnera d'un investissement de la Ville afin de réaménager certains espaces dans les bâtiments scolaires concernés, à hauteur de 50 000 €.

Les Castors rejoignent le dispositif de classe pour les 2 ans

Le dispositif d'accueil des élèves âgés de 2 ans se renforce avec la création d'une section supplémentaire à la prochaine rentrée. L'école maternelle des Castors rejoindra les écoles maternelles du Petit Prince et Condorcet. Ces classes permettent d'accueillir chaque année un maximum de 15 enfants âgés de 2 à 3 ans.

Bel été à Carcassonne !

Une ville en fête autour de la culture !

Petit tour d'horizon des rendez-vous estivaux...

Le Festival de Carcassonne vous donne rendez-vous !

La 21e édition du Festival de Carcassonne s'annonce grandiose. Sans équivalent en France, le rendez-vous de l'été a vu grand pour cette année 2026. Au programme, de la musique, du théâtre, de l'opéra, de la danse et de l'humour, soit 70 spectacles, dont la moitié gratuits, sur sept scènes différentes.

Élément moteur du Festival, le IN accueillera des stars hexagonales et internationales dont certaines affichent déjà complets, à l'instar des représentations de Ludovico Einaudi, de Jean-Paul Rouve, de Feu ! Chatterton, de Christophe Maé, de Zaz et Claudio Capéo et de Kool & The Gang. Ne tardez pas pour profiter des spectacles encore disponibles !

Le OFF, quant à lui, proposera de belles soirées sur la scène de la place Carnot mais aussi dans la cour de l'Hôtel de Rolland, rue du Pont Vieux (nouveau lieu) et rue Trivalle. Sur scène en concerts gratuits, retrouvez de nombreux groupes locaux mais aussi les Têtes Raides, Goran Bregovic, Cœur de pirate, Linh...

Toute la programmation sur : www.festivaldecarcassonne.fr

NOUVELLE SAISON

Des paillettes plein les yeux au théâtre Jean-Alary

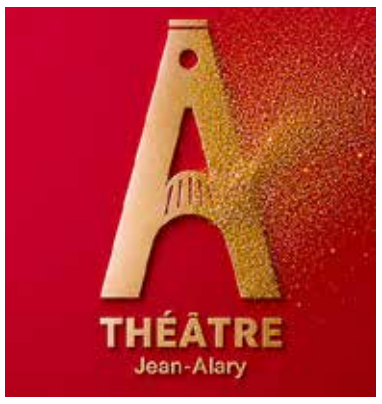

La programmation 2026-2027 du théâtre Jean-Alary promet de mettre plein de paillettes dans les yeux des Carcassonnais. Dévoilée le mercredi 24 juin, la prochaine saison proposera une quarantaine de spectacles autour du théâtre, de la musique, de l'humour, de la danse ou de l'opéra entre les mois d'octobre 2026 et de mai 2027. De grands noms viendront fouler les planches de la salle carcassonnaise, des humoristes de renom comme Muriel Robin ou Jérôme Commandeur, des jeunes talents en devenir à l'image de Moguiz, un chanteur star de la variété française en la personne de Calogero, des musiciens internationaux reconnus avec Kyle Eastwood et des acteurs de premier plan, à l'instar de François Berléand, Gérard Darmon, Arnaud Ducret, Clovis Cornillac, Pierre Arditi dans des pièces déjà acclamées dans les salles parisiennes. Cinq spectacles « Jeune Public » seront entièrement ouverts aux scolaires au cours de cette même saison.

Toute la programmation de la saison 2026-2027 à retrouver sur : theatre.carcassonne.org

Les spectacles gratuits du Festival OFF !

COUR D'HONNEUR DU CHÂTEAU COMTAL
LES RENCONTRES DOCUMENTAIRES 2026
• *C'est moi... Marlène Jobert* - 26 juin 2026 - 22h
• *Marchal par Marchal, Portrait intime* - 27 juin 2026 - 22h
• *Charles Aznavour en Arménie* - 28 juin 2026 - 22h

HÔTEL DE ROLLAND
• *Clôture de l'amour* par la Cie du Manège - 05 juillet 2026 - 21h30
• *Retour de Madisson* par la Cie Antrios - 07 juillet 2026 - 21h30
• *L'illusion conjugale* par le Théâtre du Triangle - 12 juillet 2026 - 21h30
• *Émois* par la Cie de 9 à 11 - 19 juillet 2026 - 21h30
• *Les quatre vérités* par la Cie du Hérisson - 21 juillet 2026 - 21h30

RUE TRIVALLE
• A 3 reprises - 16 juillet 2026 - 21h
• Alexreste - 23 juillet 2026 - 21h
• Loïc Tran- 30 juillet 2026 - 21h
• Sequell - 06 août 2026 - 21h
• Lenny Marsouin - 13 août 2026 - 21h

RUE DU PONT VIEUX
• Dirty Bootz - 21 juillet 2026 - 21h
• Panda Banditt - 28 juillet 2026 - 21h
• Rémi Dugué & Benjamin Bobenrieth - 04 août 2026 - 21h
• Just Delayed - 11 août 2026 - 21h
• A 2 Temps - 18 août 2026 - 21h

PLACE CARNOT
• Têtes raides (1ère partie : Marty) - 13 juillet 2026 - À partir de 20h30
• FÊTE NATIONALE 14 juillet 2026
• FEU D'ARTIFICE - À 22h30
• Guy Lacroux (18h) / Voodoo Child (23h)
• Jahneration (1ère partie : Châmade) - 15 juillet 2026 - À partir de 20h30
• Goran Bregovic (1ère partie : L'esbrouf') 16 juillet 2026 - À partir de 20h30
• Cœur de pirate (1ère partie : Mélanie Lesage) - 17 juillet 2026 - À partir de 20h30
• Linh (1ère partie : Miss Marina) - 18 juillet 2026 - À partir de 20h30

ÉGLISE SAINT-VINCENT
• Concerts d'orgue Chaque samedi de l'été 2026 - 11h

François Lartigue et la réalité de la vie à la chapelle St François-Xavier

Après avoir passé une vingtaine d'années dans le monde du cinéma, François Lartigue partage ses « Instants de vies » jusqu'au 19 septembre 2026 à la chapelle St François-Xavier (50 rue Barbès). Ses clichés, fruit d'une immense passion remontant à ses jeunes années, lors du tournage de la Guerre des Boutons, sont à découvrir en accès libre.

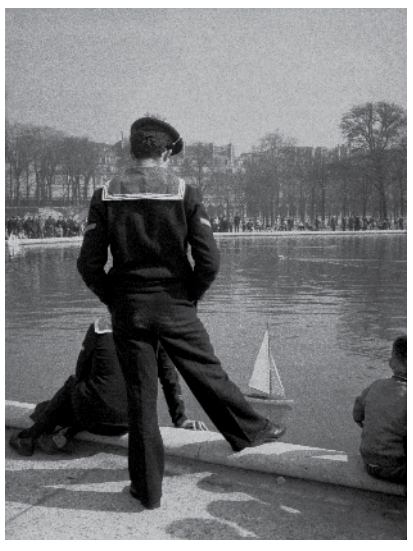

La Feria clôturera l'été en beauté !

La Feria de Carcassonne aura lieu du jeudi 27 au dimanche 30 août 2026 sur le square André Chénier, la place Carnot, le parvis de la cathédrale Saint-Michel.
+ infos à venir sur www.carcassonne.org.

Christophe Barthès

Maire de Carcassonne

Quel bilan tirez-vous de ces premières semaines à la tête de la mairie de Carcassonne ?

La fierté d'être le Maire d'une ville de 45 000 habitants et surtout une fierté d'arriver à faire des choses concrètes pour ses habitants. Nous agissons au quotidien dans l'intérêt des Carcassonnais. Et nous avons des retours très positifs. Plus de sécurité et de propreté n'étaient pas que des slogans de campagne, mais elles sont devenues une réalité. Il est évident que nous ne pouvons pas tout faire en trois mois, surtout avec un budget contraint. Nous incarnons une équipe municipale soudée et notre bilan demeure très positif pour le moment, car nous sommes animés par la passion pour notre ville.

« Nous sommes animés par la passion pour notre ville »

Vous avez présenté le budget 2026 comme étant un budget de « bon sens ». A quoi cela correspond-t-il ?

Encore une fois, des choses concrètes pour les Carcassonnaises et les Carcassonnais. Leur quotidien, comme je l'ai toujours dit, nettoyer leur devant de porte au sens propre comme au sens figuré. Tout simplement améliorer leur quotidien avec bon sens. On ne fait que ce que l'on a promis de faire dans notre programme. Tout ce que nous avons entrepris depuis le début, nous l'avons écrit dans notre programme, nous ne faisons rien dans le dos des Carcassonnais. Nous diminuons fortement l'endettement tout en maintenant les subventions aux associations sans augmenter les impôts. C'est cela gérer la ville en bon père de famille, en faisant attention à chaque euro dépensé.

Quel bilan dressez-vous de l'arrêté anti-mendicité qui a été votre première mesure ?

Nous sommes satisfaits même si tout n'est pas parfait. Il y a encore du travail, mais les policiers municipaux ou les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) font un boulot formidable. Une fois encore, et je tiens à le rappeler, cet arrêté ne vise pas à s'attaquer aux pauvres, mais à des personnes ivres, violentes et qui s'en prennent régulièrement aux femmes. Leur comportement inacceptable, c'est terminé !

Vous avez misé sur le renforcement du stationnement avec la mise en place de la gratuité le samedi et la transformation de certains lieux pour gagner de nouvelles places. Quel est votre objectif ?

L'objectif, c'est de ramener du monde en centre-ville le samedi matin. La gratuité des parkings comme le fait de resserrer le marché au textile est de créer 50 places supplémentaires au niveau de la place Davilla, ce qui permettra d'obtenir 350 places supplémentaires le samedi. Bien entendu, d'autres mesures suivront pour redynamiser notre centre-ville, et nous travaillons activement à l'implantation de nouveaux commerces.

Le projet d'office de tourisme en lieu et place de l'ancien couvent des Carmélites sera municipal et non intercommunal. Qu'est-ce que cela va changer concrètement ?

Il vaut mieux être un petit patron chez soi qu'un grand ouvrier chez les autres. Je n'ai pas l'habitude d'étendre les pouvoirs de la ville et surtout du maire à d'autres instances qui, vous l'avez vu, nous barre la route au quotidien. Et qui de mieux pour gérer l'office de tourisme de Carcassonne que la ville de Carcassonne elle-même ?

Sur le volet culturel, vous avez annoncé le lancement de différents projets. En quoi consisteront-ils et à partir de quand verront-ils le jour ? Remplaceront-ils des évènements existants ?

Ce seront des projets qui vont être basés sur la tradition, des fêtes anciennes que nous remettront au goût du jour. Et vu l'état du budget qu'on nous a laissé, nous commencerons pour la plupart de ces projets en fin d'année et l'année prochaine. Nous avons mis à l'honneur Jeanne d'Arc, au travers de la restauration de sa statue située sur le parvis de la cathédrale Saint-Michel. Nous allons relancer la fête du cochon de Dame Carcas et développer les fêtes existantes. Contrairement à de fausses informations qui circulent, le festival off, la feria et la magie de Noël auront bien lieu !

Quels vont être les projets phares à venir pour améliorer le cadre de vie des Carcassonnais ?

Toujours du nettoyage parce que nous n'avons pas encore fini mais également un plan pluriannuel de réfection des routes et des trottoirs ainsi que le développement des pistes cyclables. Nous allons embaucher des policiers municipaux, lancer la police municipale à cheval pour davantage de sécurité. Nous pensons à nos enfants, c'est donc pourquoi nous lancerons un plan de climatisation des écoles face aux fortes chaleurs, et nous accompagnerons les plus fragiles.

« De nombreux projets arrivent et nous serons fiers de vous les présenter très bientôt. Carcassonne est de retour ! »

Christophe BARTHÈS

Relevez le défi d'un été à la Cité des sports !

Padel, stages de natation, cours collectifs, musculation, cardio...

À l'approche des grandes vacances, la Cité des sports adopte un rythme plus estival sans changer une formule qui fait son succès depuis son ouverture. Pour continuer à parfaire son cardio et peaufiner son corps d'athlète avant de partir à la mer ou à la montagne, les cours collectifs se poursuivent en compagnie des professeurs avec deux séances proposées le matin et deux séances supplémentaires en fin de journée.

Avec ses 4 000 visiteurs hebdomadaires, le temple du sport carcassonnais ne désemplit pas puisque le petit bassin, utilisé à l'année, servira à l'organisation de stages de natation. Des sessions destinées à apprendre les rudiments de la nage durant les quinze premiers jours de juillet et les quinze derniers jours d'août.

L'été sera propice à la pratique du padel avec la mise en place de tarifs spéciaux en heures creuses, entre 12h et 14h. Idéal pour découvrir ce sport ou perfectionner son jeu. Les étudiants pourront profiter de cette pause estivale pour s'aventurer jusqu'à la salle de musculation ouverte aux adhérents de la Cité de sports et s'inscrire à un ou plusieurs cours collectifs. Des tarifs avantageux leur seront proposés : 100 € à l'année pour avoir accès à la salle de musculation, 150 € à l'année pour avoir accès à la salle de musculation et à l'ensemble des cours collectifs.

Infos sur www.citedessports.fr

« La proximité n'est pas une option : elle est la clé d'une politique sportive ambitieuse, humaine et efficace.»

Céline DUTA

Maire-Adjointe déléguée au sport, aux associations sportives, à la politique sportive et au développement des équipements sportifs.

Formule gagnante pour la Brasserie

La Brasserie de la Cité des sports a trouvé la formule gagnante. Reprise en gestion par la Ville depuis l'an passé, elle propose une offre de choix pour les sportifs et fins gourmets de Carcassonne.

Elle mise sur des formules conviviales et accessibles à tous les publics. Comptez 17 € le midi avec un buffet d'entrées froides, un plat et un dessert, et 8,50 € pour disposer d'un menu étudiant. Le soir, la Brasserie joue la carte de la convivialité en proposant des burgers, tapas et autres plats à partager. L'ensemble des plats proposés à la carte, qui change toutes les deux semaines, est réalisé sur place en travaillant avec des produits frais.

En plus d'une cuisine de qualité, la Brasserie ouvre ses portes à des événements exceptionnels. Une fois par mois, des soirées thématiques s'y déroulent et suivent les grands rendez-vous de l'année : Halloween, Noël, soirée salsa etc. Les amateurs de grandes compétitions sportives peuvent également s'y rendre pour suivre les matchs à l'extérieur de l'USC ou vibrer cet été sur les grandes rencontres de la Coupe du monde de football, tout en profitant d'un **moment Happy Hour, organisé chaque jeudi soir, avec des boissons à prix attractifs (softs à 2 €, bière* à 2,50 €).**

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

TOUR DE FRANCE

VILLE ÉTAPE - 7 JUILLET 2026

C'est reparti pour un Tour !

L'histoire d'amour entre Carcassonne et le Tour de France s'écrit un peu plus chaque année. Douze mois après la précédente arrivée du plus grand événement cycliste de la planète, la grand boucle revient déjà au pied des remparts.

Cette fois-ci, Carcassonne sera ville départ de la quatrième étape de l'édition 2026, le mardi 7 juillet. Au programme, un parcours de 182 km sur les routes de l'Aude et de l'Ariège, entre notre ville et Foix.

Le village départ du Tour de France s'installera sur le boulevard Barbès, près du portail des Jacobins, avec un départ fictif qui interviendra à 13h10 au départ de la Bastide. Le départ réel de l'étape interviendra 8 km plus loin, à Trèbes. Ne manquez pas à 10h50, le passage de la caravane publicitaire en centre-ville.

En amont du passage de l'épreuve cycliste et jusqu'au jour du départ du peloton, une grande partie de la Ville sera concernée par une interdiction de stationnement et de circulation. La partie Est de la ville (RN 113 jusqu'à Trèbes) sera également fortement perturbée le 7 juillet.

Voici, en détails, l'ensemble des éléments :
Arrêté municipal 2026 AT-0862

www.carcassonne.org

Étudier, se loger, se nourrir : Carcassonne accompagne sa jeunesse

Campus Info, un relais pour les étudiants

Le Campus Info est le relais de la vie étudiante et de la jeunesse à Carcassonne. Dédié aux personnes âgées de 16 à 30 ans, il constitue le guichet unique des étudiants. Il les accompagne dans leurs démarches d'accès aux bourses, leur donne accès à des offres de logement et d'emploi, et leur apporte un suivi psychologique, si nécessaire.
Animateur de la vie étudiante, le service municipal propose tout au long de l'année des événements : olympiades étudiantes, journée d'intégration, nuit des étudiants, journée de récompense des bacheliers, formations aux gestes qui sauvent etc. Il est à l'origine d'actions destinées à favoriser l'indépendance des jeunes Carcassonnais avec la Bourse aux permis et le Forum de l'enseignement supérieur et de l'orientation.

Campus Info - 85 rue de Verdun
Mail : jeunesse@mairie-carcassonne.fr
Tél. 04 68 77 71 88.

1 € pour manger à sa faim

1 € le repas ? C'est possible pour tous les étudiants carcassonnais depuis le 4 mai 2026. La Ville, en partenariat avec le CROUS de Montpellier-Occitanie, le Restaurant Inter Administratif Carcassonnais (RIAC) et Carcassonne Agglo, s'engage en faveur du pouvoir d'achat et du bien-être des jeunes inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur.
La mesure, prévue par la loi de finances pour l'année 2026, donne accès à un repas complet au tarif unique de 1 € au lieu de 3,30 € auparavant.
Ce dispositif, conçu pour améliorer les conditions de vie étudiante et lutter contre la précarité alimentaire, bénéficie dans notre ville à 440 étudiants, soit l'équivalent de 18 000 repas servis chaque année.

« Petits Dej' de l'Enseignement Supérieur »

Le développement de l'enseignement supérieur demeure une priorité pour la Ville de Carcassonne. Pour renforcer les liens entre les établissements et les partenaires du territoire, le Campus Info organise les « Petits Dej' de l'Enseignement Supérieur » une fois par trimestre.
Ce temps d'échange, qui réunit les responsables des 14 établissements carcassonnais, universités, lycées et organismes de formation post-bac, favorise le dialogue et la concertation en faveur des étudiants dans les domaines de l'accompagnement, de l'orientation, de la vie sociale et de la santé.

Organisés dans des établissements différents, les rendez-vous trimestriels permettent d'aborder les enjeux de la vie étudiante sur notre territoire, de revenir sur le développement de l'offre de formation, de faire émerger les projets et les besoins destinés aux étudiants mais aussi de trouver des solutions communes et de multiplier les coopérations entre les acteurs locaux de l'enseignement supérieur.

« Nous voulons à Carcassonne une jeunesse qui étudie, une jeunesse qui entreprend, une jeunesse qui s'épanouie.»

Florent GHISI

Maire-Adjoint délégué à la jeunesse, à la communication, au numérique, au logement, à la vie étudiante et au développement des actions en faveur de la jeunesse.

Un été sportif à la Cavayère et au Païcherou

Il va y avoir du sport à Carcassonne cet été ! Du 6 juillet au 29 août, le lac de la Cavayère et la zone nature et loisirs du Païcherou seront le théâtre de tous les exploits des petits et des grands Carcassonnais. Au programme, de nombreuses activités gratuites accessibles aux enfants et aux adultes et encadrées par les éducateurs sportifs et maîtres-nageurs de la Ville.
Du lundi au samedi, les participants s'aventureront sur les flots pour apprendre les rudiments du kayak, graviront les sommets en s'essayant à l'escalade, découvriront les gestes essentiels pour devenir un bon archer au tir à l'arc ou devenir imbattable au padel, pourront s'initier à une série de sports collectifs, ou partiront à la découverte de la nature au cours de randonnées écologiques.
Les inscriptions se déroulent sur place au chalet Ville de Carcassonne, dans la limite des places disponibles pour chaque activité.
La programmation de certaines activités dépendront des conditions et des restrictions liées aux risques incendie pour le lac de la Cavayère.

+ d'infos sur le site www.carcassonne.org

Tapis rouge pour les bacheliers reçus avec mention

Vous êtes bachelier avec mention en 2026 ? Réservez le jeudi 9 juillet ! La Ville de Carcassonne organise sa traditionnelle cérémonie de récompense des bacheliers à l'hôtel de Rolland. Ouverte aux élèves carcassonnais ayant obtenu leur diplôme avec mention, cette réception célèbre leur réussite en présence de leurs familles, des équipes éducatives et des élus. Un moment de reconnaissance dédié aux jeunes Carcassonnais et à leur parcours vers l'enseignement supérieur, l'apprentissage ou la vie professionnelle.

Les principaux chantiers en cours

D'ici la fin de l'année, des travaux d'envergure se dérouleront dans différents secteurs de la ville. Des réalisations très attendues qui modifieront le visage de certains quartiers de Carcassonne.

Transformation de l'ancien couvent des Carmélites

Démarrés au mois de mars 2026, les travaux de réhabilitation de l'ancien couvent des Carmélites se poursuivent, dans la continuité de l'aménagement de la rue du Pont-Vieux. Une nouvelle étape aura lieu durant la période estivale avec la mise en place de fouilles archéologiques. Une fois cette étape du chantier achevée, les travaux se concentreront sur la réalisation du futur bâtiment de l'office municipal de tourisme et d'un écrin végétalisé.

Une nouvelle voie d'accès pour la future gendarmerie de Grazailles

A Grazailles, les travaux autour de la future gendarmerie de Carcassonne vont déboucher sur la création d'une voie d'accès au futur site, dans la continuité de ceux déjà réalisés pour desservir l'emplacement du Purple Campus. Ce projet préfigure la future voie de contournement qui sera réalisé dans ce secteur. Deux phases d'intervention concomitantes vont être menées, la première pour réaliser une plateforme provisoire afin de faciliter l'accès au chantier de construction et une seconde, qui constituera la voirie définitive et l'extension d'un parking réservé aux étudiants du campus, prévue au-delà de 2026.

Un espace pour les familles à l'ancienne piscine du Viguier

L'ancien site de la piscine du Viguier va afficher un tout autre visage dans les mois à venir. Une fois la démolition et le désamiantage de l'établissement effectués, un nouvel espace public sera aménagé, destiné prioritairement aux familles carcassonnaises. Du mobilier urbain, comme des bancs, va y être disposé, tout comme un espace jeux réservé aux plus petits.

Fin de la seconde tranche pour l'Église Saint-Vincent

La réalisation de la tranche optionnelle 2 de l'Église Saint-Vincent est en cours d'achèvement. La livraison définitive est prévue pour le mois de novembre 2026. Les travaux, qui concernent la façade nord de l'édifice religieux, ont permis de remettre en état les deux dernières travées situées du côté de la rue du 4 septembre, de retraiter les façades mais aussi de s'occuper des différents vitraux.

Un espace réceptif adapté au Stade Albert Domec

Le stade Albert Domec améliore encore ses services avec la mise en place d'un espace réceptif amélioré pour les clubs de rugby carcassonnais. Situé jusqu'à présent à Prat Mary, le dispositif va bénéficier de nouveautés avec la création d'un espace traiteur et d'un parvis. Le nouvel emplacement verra le jour prochainement à la place des anciens cours de padel, à deux pas de la salle de musculation de l'USC.

Des économies d'énergie sur l'éclairage public

La Ville envisage de recourir à un Contrat de Performance Énergétique (CPE) qui s'appliquera à l'éclairage public. La signature de cet accord garantira des économies d'énergie, en plus de pouvoir accélérer la modernisation du parc et de maintenir un service public de qualité.

Cette démarche, qui se veut innovante, doit permettre à notre collectivité de disposer d'un cadre opérationnel performant qui puisse associer des objectifs énergétiques, une qualité de service et une maîtrise des risques techniques, financiers et juridiques.

Nouvelle piste cyclable le long de l'avenue Pierre Sémard

Une piste cyclable supplémentaire va voir le jour durant le dernier trimestre 2026 le long de l'avenue Pierre Sémard. Les travaux de création de cette nouvelle voie ont vocation à poursuivre et à assurer la continuité cyclable le long du Canal du Midi. A terme, la future réalisation permettra de relier le quartier de l'Étoile au boulevard Varsovie récemment réaménagé et facilitera le partage des usages, en assurant le déploiement de l'offre cyclable en traversée Ouest/Est du territoire.

Les nouvelles corbeilles arrivent !

Après deux phases de déploiement opérées respectivement en 2024 (Théâtre Jean-Deschamps) et en 2025 (Cité de Carcassonne), une troisième phase de déploiement est programmée cette année avec l'installation de 60 corbeilles biflux en partenariat avec Citeo. Ces nouveaux équipements urbains vont remplacer les poubelles déjà existantes. Elles jalonneront un parcours depuis la gare SNCF, à proximité du canal du Midi, jusqu'aux portes de la Cité.

Priorité au nettoyage dans les hameaux et les quartiers

L'entretien de tous les secteurs de Carcassonne se poursuit durant la période estivale.

Une première opération « coup de poing » avait eu lieu durant les mois d'avril et de mai dans les hameaux de la Ville. Menées par une quarantaine d'agents, ces campagnes de nettoyage avaient servi à répondre à plusieurs problématiques auxquelles se trouvaient confrontés les habitants dans leur quotidien : rebouchage de nids de poule sur les chaussées, voies de circulation balayées, opérations de débroussaillage mécanique et manuelle, désherbage des allées, reprise du marquage au sol et de la signalétique abîmée, remise en état du mobilier urbain en souffrance ou encore remise en service de l'éclairage public dans les secteurs où il avait été éteint en période nocturne.

Afin de répondre aux préoccupations de tous les Carcassonnais, des opérations similaires se dérouleront dans les quartiers d'ici quelques semaines. Similaires à celles réalisées durant le printemps dans les hameaux, ces interventions reprendront le même dispositif dans les périmètres établis en amont par les services de la Ville. Le marquage au sol sera repris en fonction de l'état de la chaussée suivant les secteurs.

Des demandes traitées en 48h

Pour accompagner le lancement de ces opérations coordonnées, la Ville s'appuie sur le rôle des cantonniers. Les habitants qui souhaitent signaler des difficultés dans leur hameau peuvent se tourner vers ces personnes en charge de l'entretien quotidien de ces secteurs de la ville de Carcassonne.

Les Carcassonnais qui le souhaitent, peuvent faire appel, si nécessaire, au numéro vert : **0 800 66 66 41.**

Déjà mis en place depuis plusieurs années, ce système évolue et constitue le moyen le plus efficace pour disposer d'une intervention rapide sur le terrain. Depuis le mois de juin, un certain nombre de demandes sont traitées dans un délai de 48 heures. Elles concernent des réparations de route où se trouveraient des nids de poule ou des encombrants laissés sur la voie publique.

PERMIS DE VÉGÉTALISER :

Et si la nature commençait devant chez vous ?

Ce dispositif **GRATUIT** appelé « permis de végétaliser » mis en place par la Ville de Carcassonne permet aux particuliers de végétaliser leurs façades, notamment dans le quartier de la Bastide Saint-Louis. Toute la mise en place et les végétaux vous sont offerts gracieusement par la Ville, pour embellir votre façade.

• **CREATION DE FOSSES** Mise en place de fosses avec terre végétale et système d'accroches sommaires.

•**PLANTATIONS** Retrouvez sur le site www.carcassonne.org, la « palette végétale » et faites votre choix

• **VOUS N'AVEZ QU'A ENTRETENIR** En signant ce permis, vous vous engagez à entretenir et à arroser ces plantations.

Participez-vous aussi à la végétalisation de la ville et faites une demande avec le permis de végétaliser !

EN IMMERSION

dans les serres municipales

D'où viennent les plantes que vous observez à Carcassonne ?

La réponse se trouve aux abords du Canal du Midi. A l'abri des regards, les serres municipales servent de laboratoire vivant pour parfaire l'embellissement de la ville.

Sauges, bégonias et autres plantes vivaces, résistantes à la chaleur et à l'absence de précipitations que les agents du pôle production, arrosage et décoration bichonnent avant leur plantation tout autour des monuments commémoratifs, aux Jacobins, au Prado et au jardin Pierre et Maria Sire...

Afin de garantir cet embellissement, le pôle production, arrosage et décoration de la Ville entretient les espaces fleuris en utilisant des aspergeurs et en effectuant des arrosages réguliers. Leurs tâches consistent également à s'occuper du désherbage de ces mêmes surfaces, à remplacer les plantes en mauvais état et à tailler les massifs durant l'automne. Leur mission les amène, en cas de besoin, à labourer les espaces prévus pour les îlots de fraîcheur dans les cours de récréation des écoles de la Ville.

En chiffres :

1,82 ha - surface des serres municipales de Carcassonne

dont 590 m² sous verre

TRIBUNE LIBRE

Dans un esprit de démocratie et de respect des électeurs, le Maire de Carcassonne garantit l'expression des groupes d'opposition, tant lors des conseils municipaux que dans les pages du bulletin municipal. Les textes de la Tribune libre sont publiés tels qu'ils ont été reçus.»

Groupe « 100% Carcassonne » communique :

Magali Bardou · Marie Barthe · Christian Belondrade · Jean-Noël Crouzet · François Mourad · Marie-Hélène Régnier, élus municipaux du groupe 100% Carcassonne.
À votre écoute, vous pouvez nous contacter à l'adresse 100pour100carcassonne@gmail.com et suivre notre actualité sur Facebook.
TROIS MOIS APRÈS, QUELLE DIRECTION POUR CARCASSONNE ?
Trois mois après les élections municipales, les Carcassonnais mesurent déjà l'écart entre certaines promesses de campagne et les premières décisions prises : augmentation des indemnités des élus, absence de baisse de la fiscalité foncière pourtant annoncée, créations de postes et recrutements flou.
Les Carcassonnais découvrent une méthode. Ils attendent désormais un projet.
Au-delà d'une communication omniprésente, quelle est aujourd'hui la vision pour notre ville ? Quelles sont les priorités pour soutenir nos commerces, renforcer l'attractivité du centre-ville, développer l'activité économique et faire du tourisme un véritable moteur d'emploi et de richesse ?
Carcassonne dispose d'atouts exceptionnels. Pourtant, les grandes orientations qui permettront à notre ville de franchir un cap restent difficiles à identifier.
Nous nous interrogeons également sur certains choix budgétaires. La baisse de la dette de 2,179 M€ est présentée comme une victoire. Mais elle s'accompagne d'une baisse de l'investissement de 31 % par rapport à la moyenne 2024-2025.
La question est simple : quelles seront les conséquences pour l'attractivité de la ville, les commerces, le tourisme, la culture, les équipements publics et l'emploi local ?
Les préoccupations des habitants sont pourtant bien concrètes : santé, emploi, services publics, logement et avenir de la jeunesse.
L'accès aux soins est devenu un enjeu majeur. De nombreux Carcassonnais peinent à trouver un médecin traitant ou à obtenir certains rendez-vous spécialisés. Nous refusons de nous résigner et poursuivrons notre travail pour faire émerger des solutions concrètes.
Carcassonne a besoin de partenaires : Europe, Agglomération, Département, Région, État, associations et acteurs économiques. L'isolement, la confrontation permanente et la brutalité ne peuvent constituer un projet pour notre ville.
Les près de 6 000 Carcassonnais qui nous ont accordé leur confiance ne seront pas laissés sur le bord du chemin. Même dans l'opposition, nous continuerons à porter des propositions et à défendre les intérêts de tous les habitants.
À l'approche de la période estivale, nous souhaitons à l'ensemble des Carcassonnaises et des Carcassonnais un très bel été.
Carcassonne mérite davantage que des slogans. Carcassonne mérite une vision, un projet et des résultats.

Groupe « Carcassonne Unie ! » communique :

Un maire au service de l'extrême-droite plutôt que des carcassonnais
A travers cette première tribune permise par la loi nous remercions les carcassonnaises et les carcassonnais qui se sont déplacés pour faire vivre notre démocratie les 15 et 22 mars. Vous avez été plus de 5300 à nous accorder votre confiance. Nous serons dignes de vos votes et de ce mandat de l'opposition en l'exerçant sérieusement, en plaçant le respect et la dignité au cœur de nos actions et en dénonçant de tout projet qui irait à l'encontre de l'intérêt général.
Depuis le 22 mars, notre ville fait tristement la une de l'actualité. Elle qui vivait au rythme d'un débat public apaisé a brutalement basculée dans le bruit et la fureur d'un maire qui préfère que l'on parle de ses frasques plutôt que de la ville. Arrachage de drapeaux, colères en conseil municipal, intimidations de lycéens, mise au pas du service communication de la ville devenant un outil de propagande politicienne, polémiques à répétition, menaces envers des associations, mise à l'index des personnes vulnérables... En seulement 3 mois, la nouvelle municipalité a fait de la violence sa méthode et utilisé les moyens de la ville au service d'une idéologie d'extrême-droite, rompant avec l'état d'esprit républicain qui dominait jusqu'ici.
Pendant que le maire et la croisière s'amusent, que se passe-t-il concrètement ?
Le maire et ses adjoints ont voté une augmentation de leurs indemnités. En septembre la facture de taxe foncière va elle aussi augmenter... Des coupes sombres sont prévues pour les écoles (0€ de travaux programmés en 2026), les projets d'accessibilités pour personnes en situation de handicap (0€ programmés en 2026) ou encore de l'entretien de votre voirie (-70% par rapport à 2025). La culture n'est pas épargnée par cette entreprise de destruction avec un festival OFF en ruines. Ces choix sont clairs et vérifiables en consultant les comptes-rendus de conseils municipaux. Ils sont surtout en totale contradiction avec les ambitions portées pendant la campagne (climatiser les écoles, baisser la taxe foncière, nettoyer les devants de portes).
Si comme nous vous pensez que cette direction prise n'est pas la bonne pour notre ville. Si vous souhaitez devenir acteurs d'une opposition pacifique et constructive. Si vous souhaitez nourrir le collectif de vos réflexions et participer à des actions pour maintenir le lien avec les Carcassonnaises et carcassonnais, contactez-nous et rejoignez-nous en nous écrivant à l'adresse carcassonneunie@gmail.com ou sur les réseaux sociaux !
Groupe municipal « Carcassonne Unie ! »
Alix Soler-Alcaraz · Marion Forato · Eric Ciappara · Maria Conquet · Daniel Iché · Tamara Rivel

NUMÉROS UTILES

Mairie de Carcassonne
Nos services sont ouverts du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

- **Accueil :** 04 68 77 70 08
- **Numéro vert et Encombrants :** 0 800 66 66 41
- **Service des élections :** 04 68 77 70 25 elections@mairie-carcassonne.fr
- **État Civil :** 04 68 77 70 35 etatcivil@mairie-carcassonne.fr
- **Jeunesse et Vie Étudiante :** 04 68 77 71 88 jeunesse@mairie-carcassonne.fr
- **Vie Associative :** 04 68 77 71 85 associations@mairie-carcassonne.fr
- **Sports :** 04 68 77 73 56
- **Stationnement :** 04 68 77 73 12
- **Service CYCLOlibre :** 04 68 77 73 12
- **Hygiène :** 04 11 47 75 45
- **Objets trouvés :** 04 68 77 70 18
- **Affaires Sociales :** 04 68 77 73 99
- **Guichet unique inscriptions scolaires :** 04 67 77 73 81 ou 04 68 77 73 83 restaurationscolaire@mairie-carcassonne.fr
- **Piscine de Grazailles :** 04 68 47 81 83
- **Pôle Aqualudique :** 04 11 20 03 30
- **Cité des sports :** 04 68 77 70 02
- **Centre de Congrès :** 04 68 77 74 77
- **Musée des beaux-arts :** 04 68 77 73 70
- **Centre d'Art Contemporain :** 04 68 77 73 96
- **Point Accueil Culture Billetterie (réservations spectacles) :** 04 68 115 915
- **Centre Accueil de jour** (quartier Patte d'oie) : 09 51 05 46 82
- **Accueil de nuit pour les sans-abri** (quartier Patte d'oie) : 115
- **Office Municipal de tourisme :** 04 68 10 24 30 Ouvert tous les jours du lundi au dimanche

2 adresses :
- 28, rue de Verdun (centre-ville)
- 21 rue Cros Mayrevieille (Cité médiévale)

www.tourisme-carcassonne.fr

Retrouvez toutes les informations et l'annuaire des services de la ville sur le site www.carcassonne.org

Triomphe national pour Carcassonne XIII

Ludovic Berail et Fabienne Albert sont deux présidents heureux. Les dirigeants du club de rugby à XIII viennent de décrocher leur premier trophée au cours de la saison 2025-2026. Une 18e coupe Lord Derby pour le club obtenue face à Albi Rugby League (44 à 6) sur le terrain du stade Gilbert-Brutus, le 10 avril dernier. « Nous avons remis l'équipe là où elle doit être. Cette coupe fait partie de l'histoire de notre club et Carcassonne XIII fait partie de l'histoire de notre ville. »

Fier de son palmarès, Carcassonne XIII s'appuie sur un fort ancrage local pour satisfaire sa soif de victoires. Auteurs du doublé coupe-championnat en 2024, les treizistes ont pu compter ces derniers mois sur une équipe composée à 80% de joueurs originaires du territoire. « Sans compter le staff qui est carcassonnais », s'en réjouissent les deux présidents.

Le réservoir de l'Academy

Pour renforcer l'identité carcassonnaise et assurer la proximité avec son public, les dirigeants du club bénéficient du travail réalisé par l'Academy et ses deux équipes réserves, basées à Villegailhenc et à Villeneuve Minervois. « Le travail que fait l'école de rugby et l'association que nous avons avec ces deux formations permet d'accompagner les jeunes pour les intégrer par la suite dans notre équipe une. Nous faisons en sorte d'apporter de l'humain dans toutes les catégories y compris les catégories de jeunes. »

L'épicerie fine La Ferme primée

La Bastide Saint-Louis a droit aux honneurs nationaux grâce à l'enseigne La Ferme, implantée rue de Verdun. Véritable institution du centre-ville, la boutique gérée par la famille Fiorotto s'est vu remettre la médaille d'argent du concours de la Meilleure épicerie fine de France. Une distinction proposée par le salon Gourmet Sélection et le média Le monde de l'épicerie fine, co-organisateurs de l'événement.

Pour finir sur le podium de l'édition 2026, la famille Fiorotto a mis en évidence les atouts qui font sa réputation depuis 40 ans : un magasin immense de par sa superficie, une enseigne riche de 7 000 références (fromages, charcuterie, vins, produits d'épicerie fine etc.) et un accueil authentique. Des atouts charme qui donnent le sourire à la clientèle carcassonnaise ou simplement de passage. « Cette récompense, on la doit beaucoup au simple fait que nous prenons soin de notre clientèle. Les clients restent notre priorité et nous travaillons dur pour leur proposer de bons conseils. »

Honorés à Paris et à Carcassonne, les gérants n'oublient pas que le succès de leur boutique se conjugue au pluriel, avec l'ensemble des huit salariés qui œuvrent à la bonne marche de La Ferme. « La médaille est une belle récompense pour nous, mais elle récompense surtout un travail d'équipe. »

La médaille de la Ville pour un acte de bravoure

La bravoure d'Hugo Latorre a été récompensée à sa juste valeur le 20 avril 2026. Le jeune homme, chef d'équipe voirie à Aude TP, s'est vu remettre la médaille de la Ville par le maire de Carcassonne, Christophe Barthès, après avoir sauvé la vie d'un quinquagénaire le 27 mars dernier. Un acte héroïque que l'intéressé n'oubliera pas de si tôt. Ce jour-là, le garçon s'arrête au magasin Loxam Carcassonne, un de ses fournisseurs, avant de terminer sa journée de travail. Alors qu'il entre dans la boutique, ce dernier aperçoit une silhouette allongée sur le sol et se trouve immédiatement freiné par les salariés. Leur camarade de travail, Marc Daniel, commercial de l'enseigne depuis une vingtaine d'années, vient d'être victime d'un infarctus quelques secondes plus tôt.

Au chevet de la victime jusqu'à son réveil

Assistant de Service de Santé au Travail (ASST), Hugo Latorre interpelle un des responsables de la boutique et se propose de prodiguer les gestes de premier secours à la victime, avant l'arrivée des pompiers. Plein de sang-froid, le handballeur de Palaja prend les choses en main et s'appuie sur les connaissances engrangées lors des différentes formations de secouriste pour garder en vie le quinquagénaire. Plongé dans sa bulle, le Carcassonnais ne bronche pas jusqu'à ce que les soldats du feu et le personnel du SAMU se pressent dans la boutique du fournisseur. L'attention qu'Hugo porte à Marc aurait pu s'arrêter à ce geste héroïque. Attentif à l'évolution de santé du quinquagénaire, le chef d'équipe a continué à échanger avec les membres de la famille de la victime et a pu avoir des nouvelles rassurantes du commercial, sorti du coma quatre jours après les faits.

Animations, Loisirs, Culture & Patrimoine

Activités sportives et nautiques
Tour de France - Festival - Feu d'artifice
Expositions - Visites thématiques entre Cité médiévale
et Bastide Saint-Louis - Tournois de chevalerie - Feria...

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.carcassonne.org

VILLE DE
CARCASSONNE

© Mairie de Carcassonne